

Annexe

Libellé	Durée d'amortissement
Immobilisations incorporelles	
Frais d'établissement	5 ans
_Frais d'étude (frais d'insertion, frais de recherche)	5 ans
_Concessions droit (logiciels)	5 ans
_Autres immobilisations incorporelles	10 ans
Immobilisations corporelles	
_Terrains nus	30 ans
_Terrains bâtis	30 ans
_Autres terrains	7 ans
_Bâtiments durs (bâtiments durables)	50 ans
_Installation générales, agencement, aménagement des constructions (maçonnerie peintures , plomberie , fenêtres)	20 ans
_Autres constructions (batiments legers, charpente metallique)	15 ans
_Construction sur sol d'autrui - Bâtiments	50 ans
_Construction sur Sol d'autrui - Installation générales, agencement, aménagement des constructions (maçonnerie peintures , plomberie , fenêtres)	20 ans
_Installations complexes spécialisées (réseau de chaleur)	50 ans
_Installations à caractère spécifique (matériels et appareils de levage lourd, ascenseurs, coffre-fort, station hydraulique, Matériel Thermiques, Chaudière)	20 ans
_Matériel industriel	7 ans
_Outillage industriel	10 ans
_Agencement, aménagement du matériel et outillage industriel	15 ans
_Installations générales, agencement, aménagements divers	7 ans
_Matériel de transport	7 ans
_Matériel de bureau et informatique (electrique, informatique)	5 ans
_Mobilier	15 ans
_Emballage récupérable (aucune depense au transport)	10 ans
_Autres immobilisations corporelles (materiel de lutte contre l'incendie, signalétique)	7 ans